



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175954

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 26/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2016B01122

Siret : 824 561 245 00021

Code NACE : 6810Z

Numéro caisse de congés payés : 02 420537

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021806752504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021806752504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : HAUTE ALSACE RENOVATION

9 RUE DE LA POTASSE
68120 PFASTATT

Téléphone : 03 89 50 43 90

Portable : 0607995378

Fax :

Site Internet : www.haute-alsace-renovation.fr

E-mail : hautealsacerenovation@gmail.com

Responsabilité légale :

ADAK MUHAMMED GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / ADAK MUHAMMED
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/04/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/04/2023
o Isolation des combles perdus	06/02/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.